

Élargissement de l'A57 : les travaux se multiplient

Supplément publicitaire gratuit de NM-MEDIA Groupe Nice-Matin. Ne peut être vendu séparément. Ne pas jeter sur la voie publique.

P4

**Retour sur
les travaux
au niveau de
Sainte-Musse**

P6

**Zoom sur
les échangeurs**

P9

**Protection
acoustique :
les travaux
sont lancés !**

A57 : de jour comme de nuit, le chantier s'intensifie

Visible depuis le printemps dans le paysage autoroutier toulonnais, la peinture jaune au sol signale les zones de travaux. Les premières opérations d'envergure se sont concentrées au niveau de Sainte-Musse. Depuis l'été, le chantier s'est élargi à d'autres secteurs et entame une montée en puissance conséquente.

Depuis le début du chantier, 200 personnes en moyenne sont mobilisées sur l'opération d'élargissement de l'A57. Un nouveau palier sera franchi d'ici la fin de l'année pour monter jusqu'à 350 personnes environ. Terrassements, assainissements, travaux de chaussées et de réseaux, mais également construction d'ouvrages d'art sont les principales activités aujourd'hui en œuvre sur le terrain.

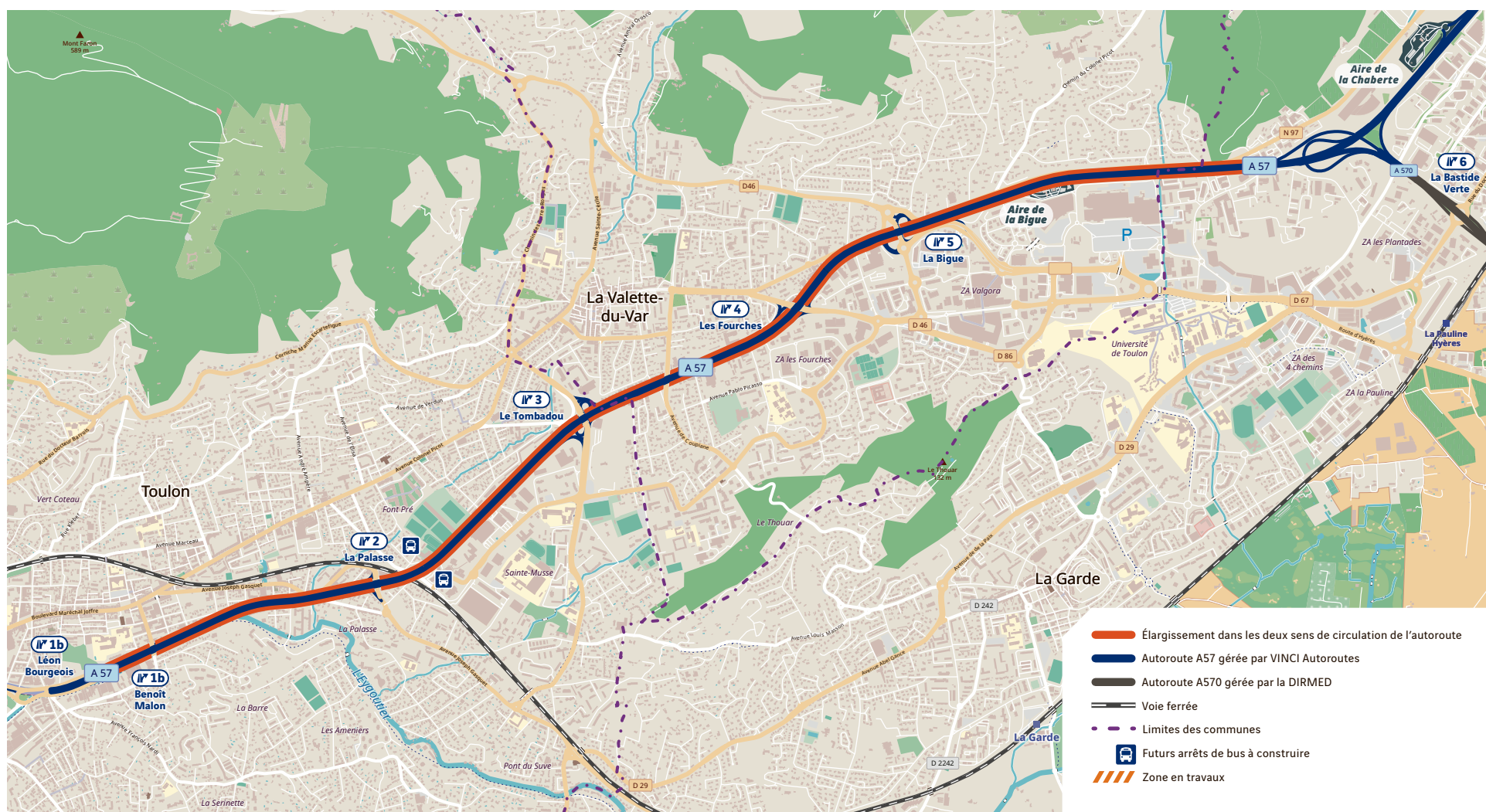
Le chantier s'est imposé dans le paysage depuis plusieurs mois maintenant. Les terrassements ont débuté à plusieurs endroits, permettant de libérer la place nécessaire pour créer la nouvelle voie de circulation ou les bassins de protection de la ressource en eau. C'est d'ailleurs le cas dans le secteur de l'avenue Gasquet à Toulon, ou au niveau de la bifurcation autoroutière A57/A570 à Pierre Ronde.



En direction de Nice, après l'aire de La Bigue, les engins terrassent, modèlent l'espace avant de venir réaliser l'assainissement et les réseaux.

À Sainte-Musse, depuis la rentrée, les deux sens de circulation ont changé de place libérant ainsi l'autoroute dans sa partie Sud, côté Hôpital. Courant octobre, la déconstruction de cette partie qui surplombe la voie ferrée et l'avenue Blondel se fera de jour comme de nuit. C'est la raison pour laquelle la passerelle piétonne a dû être fermée pour être, elle aussi, démolie. Une déviation a été mise en place pour les piétons dans le quartier grâce à une passerelle située plus au Sud.

Là où le chantier est particulièrement visible et présent, c'est entre les échangeurs de Tombadou et de la Bigue. En effet, dans le terre-plein central, les piles des 3 futurs nouveaux ponts sont en construction. L'espace y est très restreint, rendant les opérations impressionnantes avec les immenses coffrages et armatures positionnés en hauteur. Les équipes et les engins ont peu de place pour évoluer au ras de la circulation au quotidien, demandant de la rigueur, de l'adaptation et de la précision. Ces travaux se terminent fin octobre / début novembre, pour laisser place à la suite de la construction de chaque pont.



Les équipes de la direction d'opérations A57 travaillent de concert avec l'ensemble des acteurs locaux et parties prenantes : Préfecture, collectivités, élus, services de l'État, forces de l'Ordre (etc.) afin d'étudier les possibilités à mettre en œuvre pour limiter les impacts sur la circulation. Des études analysent l'évolution du trafic et des flux, modifiés depuis la crise sanitaire et l'arrivée du chantier pour adapter au mieux la situation sur le terrain.

Ces études permettent de montrer que dans le sens Nice/Toulon, le trafic s'est stabilisé quasiment à l'identique de ce que l'on observait avant (avant crise sanitaire, mouvement des gilets jaunes et avant chantier). Dans le sens inverse, l'arrivée du chantier a plus fortement impacté la circulation. En effet, la configuration de la signalisation chantier, la présence des voies réduites et la proximité de la sortie du

tunnel (côté sud), a modifié le comportement des automobilistes engendrant des ralentissements qui remontent jusqu'à la sortie du tunnel en provenance de l'Ouest.

Depuis le 1^{er} juillet dernier, la Préfecture a pris un arrêté pour abaisser la vitesse dans les 2 sens de circulation depuis Bandol à l'ouest et depuis Puget-Ville à l'est. À noter que de nombreux travaux ont lieu de nuit, dans les zones les moins habitées afin de limiter la gêne sur la circulation. D'autres pistes d'amélioration de la situation trafic sont en cours d'étude. *« L'enjeu central réside clairement à limiter l'impact des travaux sur la circulation ; de ne pas faire pire qu'avant dans un premier temps. Un chantier hors norme dans un environnement aussi contraint ne peut se faire sans conséquences ; mais notre objectif est bien de les limiter le plus possible. »* précise Salvador Nunez, directeur de la Maîtrise d'ouvrage.



POURQUOI ÉLARGIR L'A57 ?

Selon les directives des services de l'État, au-delà de 45 000 véhicules par jour en moyenne annuelle, il est d'usage de s'interroger sur la création d'une voie supplémentaire. **L'axe A50/A57 concentre en milieu hyper-urbain un trafic local dense ainsi qu'un trafic de transit important, avec 110 000 véhicules par jour en moyenne annuelle.** Depuis de nombreuses années, la capacité de l'A57 et de ses 5 échangeurs est donc clairement insuffisante.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET FLUIDIFIER LE TRAFIC

L'élargissement à 2x3 voies de l'A57 entre Benoît Malon et Pierre Ronde, réalisé par VINCI Autoroutes, se traduira par une reconfiguration de l'accès Est de l'aire toulonnaise. **Une meilleure fluidité sur l'A57 devrait permettre de réduire les congestions qui se répercutent inévitablement sur la circulation urbaine au-delà des 5 échangeurs** reliant directement l'infrastructure autoroutière à la ville. Mieux circuler s'accompagne également d'une amélioration notable de la sécurité.

L'ENJEU DE LA COMODALITÉ

Le scénario d'élargissement retenu prévoit en plus de la création d'une 3^e voie supplémentaire dans chaque sens, la création d'une bande d'arrêt d'urgence spécifiquement aménagée afin de permettre et faciliter la circulation des transports en commun. Les travaux intégreront la construction d'arrêts de bus sécurisés sur l'A57, qui permettront à terme la liaison avec un pôle d'échanges multimodal dans le quartier de Sainte-Musse, dans le cadre du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et d'une future halte ferroviaire. Favoriser les transports en commun sur autoroute et combiner les modes de transports constitue une innovation répondant aux nouveaux enjeux de mobilité.



Retour sur les travaux au niveau de Sainte-Musse

Ce secteur est le point névralgique de ce début de chantier de mise à 2x3 voies. L'A57, passant au-dessus des voies de chemin de fer et de la rue André Blondel/Commandant Loste, un pont provisoire a dû être construit en parallèle de l'autoroute afin de permettre l'élargissement.

Les premières opérations de terrassements se sont déroulées dès le mois de mai. L'entreprise de travaux mandatée par VINCI Autoroutes a rapporté de la terre pour créer des remblais sur le côté nord de l'A57. Cette phase préparatoire s'est déroulée à proximité de l'A57 ; la circulation n'a pas été impactée.

En juin, différents aménagements de voiries sous l'autoroute et en parallèle de la voie ferrée ont été opérées et ont permis la création de piles, nécessaires au soutien du futur pont provisoire. Ces travaux ont imposé un avancement aussi bien en journée que de nuit pour des raisons de technicité et de sécurité.

L'interaction du chantier avec les voies de chemin de fer a considérablement contraint les opérations, elles ont dû en effet être programmées sur des créneaux spécifiques où la circulation des trains étaient interrompue pendant quelques heures de nuit. Ces demandes auprès du gestionnaire de la voie ferrée ont été programmées depuis plusieurs années.



Dans la nuit du 28 au 29 juin, la charpente métallique du pont provisoire a été posée. Cette opération d'envergure a mobilisé une cinquantaine de personnes et a nécessité la coupure de la circulation dans les deux sens de circulation sur l'A57 et au niveau de la voie ferrée.

Arrivée par convoi exceptionnel, c'est un tracteur à dix essieux qui est venu, précautionneusement, acheminer la charpente sur son support définitif.

46 m de long par 12 m de large, la charpente de 180 tonnes a ensuite été hissée par deux grues de 750 tonnes pour venir la positionner au-dessus des culées (parties situées à chaque extrémité servant à poser la structure). Les dalles en béton ont ensuite été mises en place sur la charpente pour constituer l'assise du pont, appelé « tablier ».



Différentes opérations dont la réalisation des chaussées ont permis pendant l'été de finaliser le pont provisoire. Après un audit par les services techniques de l'État, le pont a été mis en service et dès le 29 août, la circulation du sens Nice/Toulon y a été déviée. Les deux voies du sens Toulon/Nice ont, quelques jours plus tard, été également modifiées, afin de permettre la poursuite des travaux d'élargissement sur le côté sud de l'A57 (anciennes voies de circulation du sens Toulon/Nice).

Depuis le 10 septembre, le secteur est donc dans une nouvelle configuration de circulation, et ce jusqu'en 2023 le temps de l'élargissement de la partie sud de l'autoroute.

La déconstruction du pont de l'ancien sens Toulon/Nice, situé au sud de l'A57, est actuellement en cours. L'opération consiste à découper les 4 poutrelles, constituant la structure du pont existant afin de la désolidariser de la plateforme autoroutière. Une grue viendra finaliser le dégagement des poutrelles et de la partie constituant le pont existant avant leur évacuation du site. D'une longueur de 16m sur 1m de large, chaque poutrelle pèse 40 tonnes; le morceau du tablier complet à extraire représente quant à lui, 350 tonnes de gravats. Ces deux dernières étapes, particulièrement techniques, sont opérées de nuit, car elles nécessitent une coupure de la circulation du sens Toulon/Nice de l'A57, ainsi que des voies de chemin de fer situées en dessous de l'ouvrage.

Cette première phase de chantier constituait la première grosse opération de l'A57 car elle permet d'engager dans la zone la déconstruction des ouvrages d'arts existants qui franchissent la voie SNCF.

Concernant la pose de la charpente métallique, nous avons une double contrainte : l'interruption de la circulation autoroutière mais également de la circulation ferroviaire. Nous ne disposons de seulement quelques heures pour effectuer toutes les étapes nécessaires, avec une heure finale de réouverture impérative. Chaque étape était chronométrée, tous retards analysés; l'important était d'être à l'heure à la fin.

Pour cette nouvelle opération, comme pour la nuit de pose du pont, des moyens conséquents ont été mis en place, nous avons envisagé plusieurs plans de secours pour palier à tout aléa. Nous disposons par exemple de matériels et d'engins en doublon afin de pouvoir réagir en cas de panne; nous avons pris l'option de pré-stocker l'ensemble des matériaux nécessaire à la construction avant de commencer le rabotage de l'enrobé (des chaussées), il fallait sécuriser.

L'enjeu était de pouvoir rouvrir à la circulation quel que soit le cas de figure rencontré pendant la nuit. En cas de force majeure, nous aurions tout stoppé et fait machine arrière avant de reprogrammer une nouvelle nuit de travaux, mais il était impératif que la circulation reprenne normalement à l'heure prévue le matin.

Le challenge de cette première phase était de construire ce pont provisoire et de transférer la circulation sur ce nouveau tracé provisoire de l'A57 avant la rentrée scolaire; nous y sommes parvenus.

La fluidité du trafic semble depuis se faire correctement, nous ne constatons pas de ralentissements supplémentaires dans ce secteur.



Sylvain Charrier
Directeur de projets NGE

Zoom sur les échangeurs

Sur moins de 7 km, on dénombre 5 échangeurs directement concernés par des réaménagements importants en lien avec l'élargissement de l'A57. Tour d'horizon des opérations en cours et à venir.

Depuis plusieurs semaines, les travaux ont commencé au niveau des échangeurs du Tombadou, des Fourches et de La Bigue. Dans ces trois cas de figures, il est nécessaire de construire un nouveau pont plus large enjambant l'A57, ainsi que de réaménager la connexion des échangeurs avec le réseau secondaire, par la création de nouveaux giratoires de part et d'autre de l'autoroute.

Les équipes de VINCI Autoroutes et les entreprises évoluent dans un espace extrêmement restreint et contraint par la circulation en présence ; il s'agit de travaux d'envergure nécessitant des fermetures temporaires de certaines bretelles. Plusieurs étapes vont se succéder jusqu'en 2023 et la mise en service des nouveaux ponts.

Après des opérations de terrassement de part et d'autre de l'A57, les premiers travaux ont consisté à construire une pile au niveau du terre-plein central ; ce pilier central servira à soutenir la structure des futurs ponts.



AU NIVEAU DE L'ÉCHANGEUR DU TOMBADOU

Dans ce secteur, les travaux de création d'un bassin ont débuté. Celui-ci permettra de récupérer et traiter les eaux de ruissellement issues de la plateforme autoroutière avant le rejet dans le milieu naturel. Il s'agit d'une mise aux normes environnementales en faveur de la protection de la ressource en eau.

Pour les besoins des travaux, des modifications de la circulation sont en place :

- Depuis fin juillet, la bretelle d'entrée venant du nord en direction de Nice est fermée ;
- Depuis le 6 septembre, c'est une partie de la bretelle de sortie en direction du sud qui est, elle également fermée.

Un itinéraire de substitution est opérationnel.



AU NIVEAU DE L'ÉCHANGEUR DES FOURCHES

Au niveau de cet échangeur et pour les besoins du chantier, 3 bretelles ont été fermées à la circulation. De courts itinéraires de déviation sont mis en place pour rejoindre les différentes directions: la bretelle de sortie en direction du nord dans le sens Toulon/Nice, la bretelle d'entrée en direction de Toulon, ainsi que la bretelle en direction de Nice. Ici également, des itinéraires de déviation permettent l'accès et la circulation dans les différentes directions.



LES CONSIGNES À SUIVRE À L'APPROCHE D'UNE ZONE DE TRAVAUX



LA PEINTURE JAUNE AU SOL SIGNALE LES ZONES DE TRAVAUX

- Le nombre existant de voies est conservé dans chaque sens de circulation, mais leur largeur est réduite.
- La vitesse a été abaissée, par arrêté préfectoral, à 70 km/h.
- Dans le secteur du nouveau pont provisoire de Sainte-Musse, la vitesse est limitée à 50 km/h dans les deux sens.
- Les zones de chantier sont accessibles uniquement aux personnels habilités.
- La vigilance et la prudence de chacun est indispensable afin d'assurer la sécurité de tous : automobilistes, ouvriers, femmes et hommes en jaune.



AU NIVEAU DE L'ÉCHANGEUR DE LA BIGUE

Dans ce secteur, des terrassements sont également en cours pour créer un bassin de traitement des eaux. La démolition des anciens dispositifs de sécurité en béton dans la bretelle nord se poursuivent; tandis que l'aménagement du giratoire avance ainsi que la construction de la pile du futur pont.

Depuis mi-octobre, les travaux ont rendu impossible l'accès au lotissement du Clos des Oliviers; un nouvel accès a été créé plus au nord, et sera opérationnel jusqu'au 17 décembre 2021. Une information spécifique a été faite aux riverains.

Aménagements paysagers : préserver les palmiers de l'A57

Ils faisaient partie du paysage autoroutier depuis plusieurs décennies ; les palmiers présents dans le terre-plein central de l'A57 ont été déplacés pour les besoins des travaux d'élargissement. Ils seront de retour aux abords de l'autoroute à l'issue des travaux. Une opération hors-norme dans le volet aménagements paysagers.



4 M€
DÉDIÉS AUX
AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS

PLUS DE
5 000
ARBRES ET ARBUSTES
SERONT PLANTÉS OU REPLANTÉS
AUX ABORDS DE L'A57

C'est au printemps dernier que les 300 palmiers et oliviers, présents au niveau du terre-plein central entre les deux sens de circulation et aux abords de l'A57 ont été retirés. « Avec des spécimens de 2 à 10 m de haut, l'opération était délicate et a nécessité des coupures temporaires de la circulation, réalisées de nuit afin de limiter la gêne occasionnée. Ces transplantations constituaient les premières étapes visibles du volet paysager de l'élargissement. » précise Émilie Wiczorek, conductrice d'opérations en charge du volet paysager.

Après leurs transplantations, les palmiers et oliviers ont été déposés dans une pépinière située à Hyères, où ils seront entretenus jusqu'à la fin des travaux. Cette « mise en jauge » permet également de vérifier que ces derniers ne sont pas infectés par la bactérie *Xylella Fastidiosa* ; cette vérification est une obligation phytosanitaire dans la région PACA.



Ils seront replantés aux abords de l'A57, dans le cadre d'un programme d'aménagement paysager ayant pour ambition, notamment, de marquer les différentes entrées des villes concernées au niveau de chaque échangeur présent sur le secteur. Mieux intégrer l'infrastructure autoroutière dans le paysage local constitue un enjeu important du cadre de vie des riverains.

Ce projet conséquent, prévoit la plantation de 5 000 arbres et arbustes aux abords de l'A57 pour un montant de 4 M€ ; ces aménagements ont fait l'objet d'un travail en lien étroit avec les communes concernées : Toulon, La Valette-du-Var et La Garde.

Protection acoustique : les travaux sont lancés !

Afin de réduire le plus possible les nuisances sonores pour les riverains à proximité directe de l'A57, 8 km d'écrans acoustiques seront construits d'ici la fin du chantier. En parallèle, un important volet d'isolation de façade est prévu ; rappelons que son ampleur est inédite pour un chantier autoroutier en France. Faisons ensemble le point des avancées sur cette thématique importante pour le cadre de vie des riverains.

Le chantier d'élargissement de l'A57 est également l'occasion d'une mise aux normes acoustiques ; sujet au combien important étant donné le contexte hyperurbain de l'infrastructure autoroutière. En matière de protection acoustique, il existe désormais des obligations réglementaires très précises afin d'assurer la protection des bâtiments existants contre le bruit généré par la circulation. Ces normes n'étaient pas définies au moment de la construction initiale de l'A57 dans les années 1960.

Dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique, différentes études préalables ont été menées pour définir le niveau actuel de bruit projeté aux abords de l'A57.

Ainsi, 736 bâtis ont été identifiés, représentant 3 300 logements potentiellement éligibles à des travaux d'isolation de façade.



Depuis début 2020, trois cabinets spécialisés, répartis par secteurs géographiques effectuent des diagnostics sur le terrain dans chaque logement identifié. Le but ? Vérifier les critères d'éligibilité et notamment enregistrer le nombre de décibels en façade de chaque logement. Au-delà de 65 décibels de jour, des solutions sont proposées.

Tous les propriétaires potentiellement éligibles ont reçu un courrier précisant les étapes de la procédure. À fin août 2021, près de 2 100 prises de contacts ont d'ores et déjà été établies. Un millier d'audits ont pu avoir lieu. Près de 350 conventions de prise en charge de travaux ont été signées et près de 150 chantiers de remplacements de fenêtres ont été réalisés ou sont en cours.

2 100
PRISES DE
CONTACTS



PRÈS DE **150**
CHANTIERS
RÉALISÉS
OU EN COURS



INFO : AYANT DROITS CONCERNÉS PAR LES ISOLATIONS DE FAÇADES

- Un correspondant unique, missionné par VINCI Autoroutes et disposant d'une lettre d'accréditation prendra contact avec les ayant droits.
- Dans le cadre des diagnostics ou de la réalisation des travaux, des tentatives de contacts par des entreprises non accréditées nous ont été remontées. Pour tous contacts, exigez cette lettre d'accréditation. En cas de doute, les agents de liaison de votre secteur sont à disposition pour vous renseigner sur la procédure.

Rencontre avec Martine M., bénéficiaire de travaux d'isolation de façade

Je suis propriétaire d'une maison divisée en deux logements. Celle-ci est située sur la commune de La Garde dans le secteur de l'échangeur de Pierre Ronde, à proximité de l'A57 et de la bretelle en direction de Hyères.

Nous avons reçu la visite d'une première personne afin de réaliser des prises de mesures acoustiques dans nos deux logements. Ils ont réalisé une étude, un audit. À l'issue, on nous a proposé de remplacer les menuiseries des logements afin de

réduire le bruit. Nous avons signé des conventions de travaux et ensuite tout a été géré par les équipes de VINCI Autoroutes. Une entreprise est venue sur place afin de prendre les dimensions exactes des menuiseries pour en fabriquer de nouvelles sur-mesure ; la pose a suivi quelques semaines après.

Tout s'est très bien passé : chaque interlocuteur à qui nous avons eu affaire était compétent ; il y a des contrôles pendant et après les travaux, le suivi a été vraiment sérieux.

Financièrement, nous n'avons rien eu à avancer, c'est VINCI Autoroutes qui a payé les intervenants directement. Je ne savais pas comment cela allait se passer, mais rapidement, nous avons pu constater que la procédure était bien pensée et bien réalisée, c'est rassurant quand cela se passe de cette manière.

Mes locataires sont satisfaits et ont pu constater une amélioration notable.

RENCONTRE

LE POINT SUR **les idées reçues**


VRAI

Les travaux interviennent de jour et de nuit.

En fonction de la nature des travaux, ces derniers sont menés de jour mais également de nuit. Les travaux les plus impactants pour la circulation sont prioritairement organisés entre 21h et 6h du matin afin de limiter les gênes occasionnées sur la circulation de l'A57.


FAUX

VINCI Autoroutes aurait pu commencer les travaux pendant le confinement ?

Toutes les procédures administratives et les appels d'offres n'étaient pas finalisés pour débuter les travaux pendant le premier confinement.


FAUX

Un nouveau péage en vue ?

La section concernée par les futurs travaux d'élargissement s'étend sur près de 7 km depuis la sortie du tunnel de Toulon jusqu'à la bifurcation A57/A570. Toutefois, cette section d'autoroute est actuellement libre de péage, et le restera à l'issue des travaux d'élargissement.


FAUX

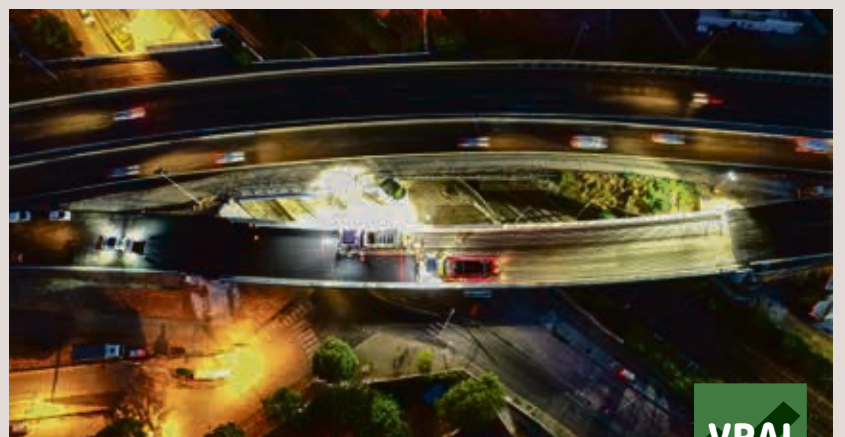
Ce sont les impôts qui financent les travaux !

Les travaux représentent un investissement de 300 millions d'euros, entièrement financés par VINCI Autoroutes. La mise aux normes et l'élargissement à 2x3 voies de l'infrastructure ne pèseront pas sur les deniers publics.


VRAI

La date de livraison du chantier est contractuelle ?

VINCI Autoroutes en qualité de délégataire du service public est soumis à un contrat. C'est la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui fixe les modalités de mise en service de la section concernée. Dans le cas présent, la fin des travaux est prévue au plus tard 84 mois à partir de la DUP, soit fin 2025.

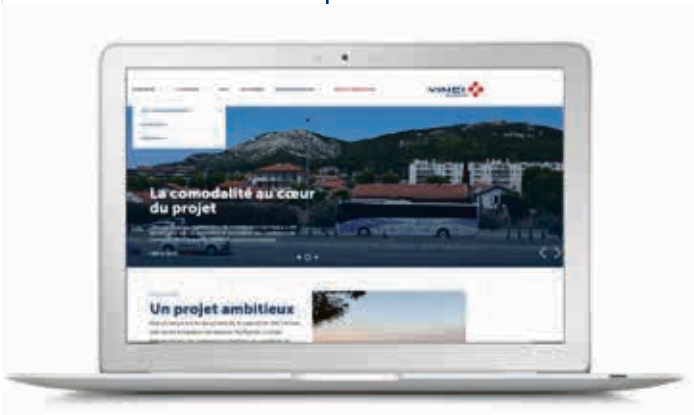

VRAI

Les itinéraires de déviations sont validés en concertation avec les collectivités.

Lorsque des fermetures ponctuelles ou des modifications de circulation sont nécessaires pour les besoins des travaux, c'est l'ensemble des gestionnaires de voirie qui établissent les itinéraires qui doivent être accessibles aussi bien aux voitures qu'aux poids-lourds. Les plans de déviations sont ensuite validés par la Préfecture.

Où et comment s'informer sur le chantier ?

Pour chaque chantier d'envergure, VINCI Autoroutes met un point d'honneur à la mise en place de canaux d'information. Voici un tour d'horizon des outils à votre disposition pour rester connectés au chantier de l'A57 !



En ligne, 24h/24 : un site web dédié au chantier accessible sur www.A57-toulon.fr

Dernières actualités du chantier, calendrier, interviews d'experts ou découverte des coulisses de l'élargissement : retrouvez l'essentiel de l'information sur www.A57-toulon.fr

Une foire aux questions rassemble les réponses aux interrogations les plus courantes, tandis qu'une nouvelle rubrique permet désormais de prendre connaissance des différentes opérations de travaux par secteur.



Pour recevoir toutes les informations et dernières actualités du chantier, inscrivez-vous à la NEWSLETTER sur A57-toulon.fr



SUR LES ONDES DE RADIO 107.7

Depuis le début de l'été, un décrochage local a été mis en place par radio VINCI Autoroutes 107.7.

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 10 h et 17 h et 20 h, retrouvez l'information en temps réel sur les conditions de trafic de l'aire toulonnaise.

SUR LE TERRAIN : UN BUREAU D'INFORMATION MOBILE

Habillé aux couleurs du chantier, il sera facilement repérable dans vos rues. De manière régulière, le bureau mobile viendra s'installer ponctuellement sur les parkings de vos centres commerciaux, sur les marchés communaux, dans les zones et parcs d'activités notamment.

Venir à votre rencontre, c'est être à votre écoute en toute proximité !



DANS VOS QUARTIERS : 5 AGENTS DE LIAISON À VOTRE SERVICE

Répartis par secteurs géographiques, ils sont les interlocuteurs privilégiés des riverains et usagers de l'A57. Véritables relais d'informations sur le terrain, ils sont **joignables par téléphone ou mail du lundi au vendredi de 8 à 18h.**

Une question, un besoin de précision ou tout simplement l'envie d'en savoir plus sur le chantier, n'hésitez pas à les contacter !



Cédric LE GOURRIEREC

SECTEUR
LA-VALETTE-DU-VAR NORD
Tél. : 07 84 52 24 06
cedrick.legourrierec-ext@vinci-autoroutes.com



Thomas MARMORAT

SECTEUR
SAINT-JEAN-DU-VAR
Tél. : 06 08 42 44 11
thomas.marmorat-ext@vinci-autoroutes.com



Gregory KAYAL

SECTEUR
LA VALETTE-DU-VAR SUD / LA COUPIANE / LA GARDE
Tél. : 06 08 43 48 18
gregory.kayal-ext@vinci-autoroutes.com



Maéva LINE

SECTEUR
TOULON / LA BARENTINE
Tél. : 06 08 45 68 75
maeva.line-ext@vinci-autoroutes.com



Claude SANCHEZ

SECTEUR
TOULON / SAINT-JEAN-DU-VAR
Tél. : 06 08 42 62 83
claudio.sanchez-ext@vinci-autoroutes.com



N'APPROCHEZ PAS DE MON HOMME.

Chaque semaine, des véhicules d'intervention
sont percutés par des conducteurs inattentifs ou endormis.
Quand vous apercevez un agent sur une route ou une autoroute,
GARDEZ VOS DISTANCES.

Credits photos : Alex Greig, Sygma / Getty Images

wordERPul - © Michel Martini, Alain Tendero, Elite Drone, D.R., VINCI Autoroutes, The Noun Project - 10/2021.
Imprimerie et distribution : SAS GROUPE NICE-MATIN - 214, boulevard du Mercantour - 06200 NICE



FONDATION
Pour une conduite responsable